

DÉCLARANT EN DOUANE ET CONSEIL

(Titre professionnel de niveau 6 au RNCP39742 délivré par AFTRAL (Apprendre et se Former en Transport et Logistique) 31/10/2024
Formacode : 42809, 31859, 31839

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ **Examiner les pratiques douanières d'une entreprise industrielle ou commerciale,**
- ✓ **Optimiser et sécuriser les pratiques douanières d'une entreprise industrielle ou commerciale,**
- ✓ **Administrer les dossiers douane à l'importation et à l'exportation, dans le respect des réglementations en vigueur.**

DUREE : 420 h dont : 245 h en centre et 175 h en entreprise.

LIEUX : BAIE-MAHAULT

DATE DE FORMATION : Prochainement

PERIODE DE RECRUTEMENT : Contacter le centre

COÛT DE LA FORMATION : Contacter le centre

MODE D'ENSEIGNEMENT : Formation mixte

PRE REQUIS : Être Titulaire :

- ✓ Au minimum, d'un titre de niveau 5 généraliste ou professionnel : BTS GTLA, BTS CI, le BUT Gestion Logistique et Transports et titres professionnels du ministère du travail (GOTRM, OTAMM).
- ✓ Ou d'un titre de niveau 4 et bénéficiant d'une expérience professionnelle significative (2 ans) dans les métiers de la déclaration en douane et conseil, en lien direct avec les métiers visés par la certification.
- ✓ Bonne maîtrise de l'outil informatique.

PUBLIC CIBLE : Tout public

CONDITIONS DE RECRUTEMENT : Test d'aptitude et entretien individuel

VALIDATION DE LA FORMATION : Mise en situation devant un jury de professionnels.

Délivrance de la certification « Déclarant en Douane et Conseil (Niveau 6) si réussite totale de l'examen ou d'un bloc de compétences (réussite partielle).

Possibilité de valider un/des blocs de compétences.

ACCESIBILITÉ AUX PSH : Les personnes en situation de handicap sont invitées à se rapprocher du référent Handicap du centre afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

PROGRAMME

PERIODE D'INTEGRATION

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation, développement humain durable.

MODULE 1 : EXAMINER LES PRATIQUES DOUANIÈRES D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE OU COMMERCIALE (2 semaines)

- ✓ Méthodologie de réalisation d'un diagnostic ;
- ✓ Recensement des procédures en vigueur dans l'entreprise ;
- ✓ Etablissement de la cartographie des flux de marchandises et du schéma de dédouanement ;
- ✓ Analyse des pratiques douanières ;
- ✓ Elaboration de rapport d'audit ;
- ✓ Elaboration de présentation des résultats d'un audit § Animation de groupe et de réunion de travail ;
- ✓ Utilisation des outils bureautiques ;
- ✓ Mobilisation des techniques de communication / argumentation ;
- ✓ Utilisation de l'anglais technique ;
- ✓ Mise en Situation de réalisation de diagnostics.

MODULE 2 : OPTIMISER ET SÉCURISER LES PRATIQUES DOUANIÈRES D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE OU COMMERCIALE (2 semaines)

- ✓ Sélection des procédures et/ou régimes douaniers adaptés ;
- ✓ Estimation des économies envisagées par la mise en place des nouvelles procédures ;
- ✓ Estimation des coûts financiers engendrés par la mise en place des nouvelles procédures ;
- ✓ Définition du plan d'action et mise en œuvre des nouvelles procédures ;
- ✓ Rédaction des procédures et formation du personnel à leur utilisation ;
- ✓ Elaboration d'outils d'évaluations et d'indicateurs de performance ;
- ✓ Pilotage du projet et organisation de réunion de travail ;
- ✓ Rédaction des demandes de procédures et sollicitation des autorités douanières ;
- ✓ Utilisation des outils bureautiques ;
- ✓ Mobilisation des techniques de communication / argumentation ;
- ✓ Utilisation de l'anglais technique ;
- ✓ Mise en Situation de sélection de procédures et/ou régimes adaptés et définition du plan d'action de mise en œuvre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

ÉVALUATION DES ACQUIS : En cours de formation.

EVALUATION PERIODES D'APPLICATION PRATIQUE : Bilan de la période en entreprise.

CERTIFICATION : Certificat de compétences professionnelles.

DÉLIBÉRATION DU JURY SUR LA BASE :

- du dossier professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final.

ACCÈS A LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

Information individuelle ou collective

Dossier de demande de formation

Entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté.

QUEL DIPLÔME

BAC+3 Déclarant en Douane et Conseil (DDC)

LES DÉBOUCHÉS

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

- ✓ Entreprise commissionnaire de transport agréée en douane ;
- ✓ Entreprise industrielle ou commercial qui a des activités à l'international.

LES MÉTIERS VISÉS :

Responsable de service douane, Chef de service douane, Gestionnaire en douane, Chef déclarant en douane, Déclarant en douane, Déclarant en douane adjoint, Opérateur en douane.

MODULE 3 : ADMINISTRER LES DOSSIERS DOUANES À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION, DANS LE RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGEUR (2 semaines)

- ✓ Constitution du dossier de dédouanement et vérification de la conformité de la documentation exigée par la réglementation ;
- ✓ Détermination du classement tarifaire des marchandises ;
- ✓ Recueil de l'ensemble des informations permettant d'établir la liquidation douanière ;
- ✓ Etablissement du détail de valeur ;
- ✓ Saisie des déclarations en douane dans le logiciel approprié ;
- ✓ Communication au client du suivi du dossier ;
- ✓ Organisation et coordination des acteurs lors d'un contrôle douanier ;
- ✓ Gestion des litiges et des contentieux ;
- ✓ Mise en place des cautionnements et vérification de leur disponibilité lors du dédouanement ;
- ✓ Utilisation de l'anglais technique ;
- ✓ Mise en situation de traitement de dossier de transit avec formalisation des déclarations.

MODULE 4 : MODULES TRANSVERSEAUX (2 semaines)

PÉRIODE EN ENTREPRISE : (4 semaines)

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

Plate-forme numérique accessible sur un ordinateur et smartphone ; Capsules pédagogiques ; conférences interactives (visio-conférences) ; Etudes de cas ; Exposés ; Suivie de la presse au quotidien ; Périodes de travail en autonomie.

CARRIERE ET POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION

Le déclarant en douane peut devenir chef d'équipe ou chef de service transit après 5 ou 6 années d'expérience. Il peut aussi changer de domaine et intégrer un service commercial en tant qu'encadreur.

CONTACT

HUNEEX

Rue Joseph Reimonenq – 97115 SAINTE-ROSE

<http://huneex.org>

contact97115@huneex.org

0691 247 718 – 0691 253 295

